

CHAMPIONNAT DRÔME-ARDECHE 2^{ème} et 3^{ème} SÉRIES INDIVIDUEL & PAR ÉQUIPES

DAMES & MESSIEURS

Samedi 21 septembre 2024 au Golf de La VALDAINE

RÈGLEMENT 2024

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue AURA. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux. Les règles locales permanentes ffgolf s'appliquent.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnats ouverts aux : Joueuses et joueurs amateurs licenciés à la ffgolf et membres d'une AS de Club ou de golf d'entreprise, adhérente au Comité de Golf Drôme-Ardèche. Licence active dans le Club concerné.

- Les capitaines sont tenus de vérifier que chaque équipière/équipier est bien membre de l'AS, sous peine d'inéligibilité de la joueuse/du joueur.
- Les participants doivent avoir un certificat médical ou avoir rempli le questionnaire santé de l'année en cours enregistré à la date limite d'inscription.

L'utilisation de voiturettes de golf par les joueurs, cadets est interdite. Les demandes de dérogation éventuelles doivent être faites au Comité de golf Drôme-Ardèche pour les joueurs ayant une invalidité avérée et reconnue officiellement (pièces justificatives obligatoires) et sous réserve de voiturettes disponibles par le club organisateur.

- **Index** (pris en compte à la date de clôture des inscriptions)

Dames : 2ème série Index compris entre 15.5 et 24.4 Messieurs : 2ème série Index compris entre 12.5 et 18.4

3^{ème} série Index compris entre 24.5 et 36 3^{ème} série Index compris entre 18.5 et 30

En 3ème **série**, si une AS inscrit une joueuse ou un joueur dont l'index est supérieur à la limite d'index, cette joueuse/joueur pourra participer mais son index sera ramené à 36 en dames et 30 en messieurs.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 128 participants.

FORME DE JEU

2° série :Stableford brut / 18 trous

3° série : Stableford brut et net / 18 trous

- **Championnat individuel**: tous les inscrits participent au classement individuel.
- Championnat par équipes
 - Dames : chaque équipe est constituée de 4 joueuses par série, toutes membres de la même AS
 - Messieurs : chaque équipe est constituée de 4 joueurs par série, tous membres de la même AS

Les AS qui n'auraient pas la possibilité de constituer une équipe (minimum 3 joueuses ou joueurs) pourront inscrire des joueuses ou joueurs qui participeront seulement au classement individuel.

Les AS qui souhaiteraient inscrire en sus de leurs équipes des joueurs/ses en individuel ou une 2ème équipe dans une série pourront le faire sous réserve d'un nombre total de participants compatible à un bon déroulement de la compétition.

DÉPARTS

Marques de départs

- Dames margues rouges
- Messieurs marques jaunes

Départs Départs par ordre croissant des index. Le club organisateur communiquera les horaires de départ au plus tôt 48h avant le début de l'épreuve ou au plus tard à 12h la veille au Comité de Golf Drôme-Ardèche comite.golf.da.competitions@gmail.com et à tous les clubs participants.

CLASSEMENT

Championnat individuel

- 2ème série Dames et Messieurs Stableford brut
- 3ème série Dames et Messieurs Stableford cumul brut et net

En cas d'égalité en 2 série le classement est établi en utilisant le départage sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant (selon logiciel « RMS9 »)

En cas d'égalité en 3° série départage sur le meilleur score brut (selon logiciel « RMS9 » idem 2° série)

Championnat par équipes - Le classement est établi en additionnant ::

- 2ème série Dames et Messieurs les 3 meilleurs scores de chaque équipe Stableford brut
- 3ème série Dames et Messieurs les 3 meilleurs scores de chaque équipe Stableford brut plus net

En cas d'égalité le départage se fera sur la carte non prise en compte puis sur le meilleur score, puis sur le deuxième meilleur score, puis sur le troisième meilleur score.

Interruption de jeu

Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre, seront pris en compte les résultats sur 18, 15, 12 ou 9 trous terminés par l'ensemble des participants d'une série. Si 9 trous n'ont pas été joués, la rencontre sera annulée ou reportée.

ENGAGEMENT

<u>Date limite d'inscription : LUNDI 16 septembre avant minuit</u>

Chaque AS fera parvenir la fiche d'inscription **nominative** des équipes et/ou des joueuses et joueurs individuels (disponible sur le site du Comité) par mail au club organisateur golf@domainedelavaldaine.com et au Comité de Golf Drôme-Ardèche comite.golf.da.competitions@gmail.com

<u>Droits d'inscription</u>: 35 euros par joueuse et joueur adulte

Les jeunes jusqu'à U16 (moins de 17 ans dans l'année) sont invités

Les droits d'inscription seront envoyés par virement au Comité de Golf Drôme-Ardèche au plus tard à la date limite d'inscription.

Participation du Comité de Golf Drôme-Ardèche

- Le Comité de Golf Drôme-Ardèche reversera au Club organisateur (contre facture) un montant de 30 € sur les droits d'inscription par joueur/se adulte inscrit.
- Le Comité fournira les trophées.

Obligations club organisateur

- Cocktail à la charge du club organisateur.
- Organisation sportive : Voir cahier des charges sur le site internet du Comité de Golf Drôme-Ardèche.

REMISE DES PRIX

Classement individuel – Les 3 premiers seront primés dans chaque série Dames et Messieurs.

Championnat par équipes – Les 3 premières équipes seront primées dans chaque série Dames et Messieurs.

Proclamation des résultats, cocktail et remise des trophées 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie de la 2° série et de la 3° série.

Le club organisateur transmettra dès la fin de la rencontre les résultats

au Comité de Golf Drôme-Ardèche. comite.golf.da.competitions@gmail.com

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le Président du Comité de Golf Drôme-Ardèche, ou son représentant,
- Le Président de l'AS du Club organisateur, ou son représentant,
- Le Directeur du club organisateur, ou son représentant

Site Internet : https://comitegolfda.fr